



RÉUNION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

LE 20 MARS 2009

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL

PROJET D'ENTENTE SOUMIS PAR L'ADMINISTRATION DE L'UQAM

Proposition du Conseil exécutif et du Comité de négociation

- ATTENDU que le SPUQ a demandé à la présidente de la CSN Claudette Carbonneau de déposer auprès de la ministre Michelle Courchesne l'ensemble des 553 lettres signées par les professeures, professeurs demandant à la ministre de « libérer » l'UQAM des directives paralysantes imposées à son Conseil d'administration, et d'enjoindre la direction de l'UQAM de déposer sans délai des offres complètes;
- ATTENDU que cette initiative a donné lieu à des discussions exploratoires qui ont amené l'UQAM à déposer un document intitulé « PROJET D'ENTENTE » et daté du 20 mars 2009;
- ATTENDU la publication de l'étude d'étalonnage réalisée par la firme privée AON Conseil;
- ATTENDU que le « PROJET D'ENTENTE » daté du 18 mars 2009 pose de façon inacceptable « la tâche et ses modalités de gestion » comme élément d'examen de l'organisation du travail, en plus d'introduire des délais qui reportent à l'an prochain le renouvellement des conventions collectives;
- ATTENDU que l'augmentation de 2 % des échelles au-delà du 2 % déjà acquis au 1^{er} avril 2009 laisse un important écart de rémunération avec les autres universités québécoises;
- ATTENDU que l'octroi éventuel de 25 postes au 1^{er} juin 2010 est nettement insuffisant par rapport aux besoins et qu'il est assorti d'une condition telle que l'embauche effective ne serait possible qu'au 1^{er} juin 2011;
- ATTENDU que la négociation des conventions collectives doit se réaliser aux tables de négociation;
- ATTENDU la volonté des membres de régler les conventions collectives avant la fin de la session d'hiver 2009;
- ATTENDU les sommes déjà dépensées en consultations redondantes auprès d'experts externes de tous ordres contribuant ainsi à grever le budget de l'UQAM;

IL EST RÉSOLU QUE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE :

- REJETTE le « PROJET D'ENTENTE » daté du 20 mars 2009;
- EXIGE de l'administration de l'UQAM le dépôt immédiat d'offres complètes en vue de la conclusion rapide du renouvellement de la convention collective des professeures, professeurs ainsi que celle des maîtres de langue.

Le vote est pris au scrutin secret.

POUR : 546

CONTRE : 61

VOTE ANNULÉ : 1

REJETÉE À LA MAJORITÉ (90 %)